

Quarante-neuvième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue le mercredi 10 juin 2020 à 17 heures, **exceptionnellement par conférence téléphonique, conformément aux dispositions de l'arrêté #2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 et à laquelle ont pris part :**

PRÉSENCES

ASBESTOS	M. Jean Roy, représentant
DANVILLE	M. Michel Plourde
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
Directeur général et secrétaire-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville d'Asbestos

MOT DE BIENVENUE

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux participants.

2020-06-0290 **ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2020-06-0291 **PROCÈS-VERBAL DU 13 MAI 2020**

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 13 mai 2020, tous d'un commun accord exemptent le directeur général et secrétaire-trésorier de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 13 mai 2020 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

GESTION RH – MANDAT BENOÎT LÉVESQUE

Les membres du comité administratif échangent sur le mandat de révision des échelles salariales et des politiques de soutien des ressources humaines de la MRC. Une discussion s'en suit sur la vision et les échanges sur le rôle et la perception des membres du comité sur le type d'employeur qu'est la MRC.

FONDS FLI / FLS / FSE

2020-06-0292 **DISTILLERIE BIRSTER INC. – MODIFICATION DU PROJET**

CONSIDÉRANT que l'entreprise Distillerie Birster inc. et son projet sont admissibles au Fonds FLI-régulier, FLS et FSE-nouvel entrepreneur;

CONSIDÉRANT que le conseiller recommande favorablement l'attribution des Fonds FLI-régulier, FLS et FSE-nouvel entrepreneur;

CONSIDÉRANT que la résolution 2020-03-0275 par laquelle le comité administratif a adopté le projet de démarrage de l'entreprise Distillerie Birster inc., et que depuis, le promoteur a réduit sa mise de fonds à 40 000 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy
appuyé par le conseiller M. Michel Plourde

QUE la MRC des Sources accorde une subvention du Fonds soutien aux entreprises, volet nouvel entrepreneur, au montant de 10 000 \$ (5 000 \$ par promoteur), pour le projet de démarrage de l'entreprise Distillerie Birster inc., de même que d'accorder un prêt FLI Régulier de 20 000 \$, au taux d'intérêt de 5 % sur un prêt de 7 ans, et un prêt FLS de 20 000 \$, au taux de 9 % sur un prêt de 7 ans, pour ce projet;

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de cette aide financière.

Adoptée.

VARIA

Aucun sujet.

2020-06-0293

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller M. Jean Roy propose la levée de la séance à 17 h 10.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet

Frédéric Marcotte
Directeur général et secrétaire-trésorier